

Catégorie	Marque	Désignation du type / Signe de reconnaissance	Bordereau-typé
Fourgon	<b>RENAULT</b>	R 2066 *)	N° 1181 ✓

Moyens de reconnaissance du type Désign. "R 2066" s/plaquette à gauche ds.cabine devant col.dir.  
 N° de châssis frappé A gauche, dans cabine, devant colonne de direction, s/plaquette constr.  
 N° de moteur frappé A droite sur carter moteur, entre dynamo et démarreur  
 Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, 8-10 Av.Emile Zola,BILANCOURT (F)  
 Constructeur du moteur Régie nationale des Usines RENAULT, 8-10 Av.Emile Zola,BILANCOURT (F)

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type <b>RENAULT 668-2</b> Genre <b>En ligne, s.en tête</b> Carburant <b>Benzine</b> Nombre cyl. <b>4</b> Temps <b>4</b> Alléage <b>85</b> mm. Course <b>88</b> mm. C.V.-impôt <b>10,173</b> Cylindrée totale <b>1'996</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein <b>46</b> Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur roues arrières 1. Frein <b>A pied: Hydraulique, à tambours,</b> <b>sur toutes les 4 roues</b> 2. Frein <b>A main: Mécanique, à tambours,</b> <b>à câble, sur roues arrières</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>A gauche - Direction avancée.</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>4</b> Vit. en 1 <sup>re</sup> vit. <b>en prise dir. 73 km/h.</b>	Constructeur <b>RENAULT BILANCOURT</b> Genre / Forme <b>Fourgon</b> Nombre de portes <b>2 + 1 arr.</b> Nombre de places ass. Total <b>2</b> Avant -- Milieu -- Arrière -- Nombre de places debout <b>---</b> Pour motos: Siège arrière <b>---</b> Sidécar <b>---</b>

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . .	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	<b>3'190</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	<b>1'010</b> kg.	<b>670</b> kg.	<b>1'680</b> kg.
Charge utile. <u><b>y compris le conducteur.</b></u> . . . . .	kg.	kg.	<b>1'510</b> kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque) . . . . .			--- kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>21 x 400</b>		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu <b>1'050</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>2'100</b> kg.	<b>2'100</b> kg.	

RENAULT - SOCIÉTÉ ANONYME - 10, AVENUE EMILE ZOLA - BILANCOURT (F)

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

6 V.

Pluques: Marque  
 Feux de position 2, à gauche et à droite des phares, à l'ext. du vhc.  
 Feux stop 1, combine  
 Indicateurs de direction: Syst. 2, flèches AY, Jampo  
 Avertisseur 1 avert. électrique  
 CIBLE

Syst. antibrouillard Ampoules Bilux à cullier (jaunes)  
 Feux rouges 1, combine  
 Eclairage du No de contr. 1, combine, 5 Watts  
 A droite et à gauche  
 Emplacement à l'arrière des portes latérales  
 Essui-glace 2, électriques

DIMENSIONS

Voie { avant 1'600 mm  
 arrière 1'600 mm

Largeur hors-tout AV 1'900 AR 1'970 mm

Empatement 2'310 mm

Longueur hors-tout 4'720 mm

Hauteur (non chargé) 2'460 mm

Garde au sol 185 mm

Porte à faux, arrière 1'120 mm

Crochet de remorque (haut, dep. sol) --- mm

Crochet de remorque (porte à faux) --- mm

Diamètre de braguage ext. gauche 10,30 m.

Diamètre de braguage ext. droite 11,30 m.

Min. intérieures 2'430 mm

Longueur du pont de charge 1'800 mm

Hauteur intérieure 1'660 mm

État du pont dep. la sol 740 mm

Indices (hauteur) --- mm

Site à faux surfaçage  
 chargement 1'040 mm.

OBSERVATIONS

\*) Se différencie du type R 2065 par:  
 ressorts arrière auxiliaires, pneus 21 x 400,  
 boîte c.v. renforcée et couple pont arrière 43 x 8.  
 (\*\*\*) Les lanternes arrière combinées (feux rouges et stop  
 et éclair. No. de contrôle) est montée par l'import-  
 tateur; elle doit être fixée sur une cale oblique  
 de façon à ce que le rayon lumineux se trouve dans  
 un angle favorable et permette la lecture du numé-  
 ro de contrôle de nuit à 20 m. de distance.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

Miroir rétroviseur: En vue d'augmenter la sécurité  
 du trafic, il y a lieu de monter un deuxième miroir  
 rétroviseur à l'extérieur du vhc. à droite  
 Optiques du tuyau d'échappement: Est dirigé légère-  
 ment vers la droite; accepté toutefois sans modifi-  
 cation afin d'éviter que les gaz ne pénètrent à l'in-  
 térieur du fourgon.  
 Dispositif de protection: Suivent la nature du charge-  
 ment, il y a lieu de monter un dispositif de protec-  
 tion à l'arrière des sièges (feroi, grille ou simi-  
 laire)  
 Lieu et date de l'expertise-tpa  
 GENEVE, le 7.7.1953  
 ZURICH, le 12.5.1953

La commission d'expertises-tpas